

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 19/11/2012

Réception par le Prefet : 19/11/2012

Publication : 23/11/2012



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2012-11-8-3

Séance du vendredi 16 novembre 2012

PROGRAMME E758 LANGUE ET CULTURE REGIONALES SUBVENTIONS A DES ACTIVITES PERI OU EXTRASCOLAIRES EN LANGUE REGIONALE (ANNEE SCOLAIRE 2012-2013)

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG 2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-5-8-3 du 7 décembre 2011 relative au Budget Primitif 2012 "Programme Langue et Culture Régionales 2012",
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ accorde une subvention de 400 € à l'Association Kiddy à Mulhouse pour une activité « théâtre » en allemand à Colmar.
- ❖ précise que cette aide d'un montant de 400 € sera imputée sur le programme E 758, imputation 0-65-28-6574-2657-311.
- ❖ autorise le mandatement de la subvention à cette association.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

Mission Langue et Culture Régionales

DOSSIER EXAMINE PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 16 NOVEMBRE 2012

**Actions LCR
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
LCR04910	ASS KIDDY MULHOUSE Subvention pour activité périscolaire à l'Association KIDDY de Zimmersheim	400,00

Total	400,00
-------	--------